

Petite entreprise

emplois. Notre pain fait 125 milles en camion avant de nous parvenir, et il faut l'accepter tel qu'il est: bon ou mauvais. Si un jour ce monopole décidait de faire un *lock-out* toute la région ne pourrait se procurer du pain. Le pire c'est que ces monopoles ont la faveur, pour ne pas dire la protection, des gouvernements.

● (1732)

Nous avons une loi sur des prêts à la petite entreprise, mais cette loi est inefficace à cause des critères qui la rendent pratiquement nulle. Je suis bien d'accord sur la motion du jour qui demande au gouvernement d'accorder des rabattements fiscaux aux petites entreprises qui investissent dans la recherche et le développement. Si nous faisons encore la comparaison avec les grosses entreprises, nous serions étonnés de constater combien ces dernières sont favorisées.

Je voudrais attirer l'attention du gouvernement tout spécialement sur l'industrie tertiaire, celle qui est la plus délaissée, à mon avis. Je ne sais si c'est à cause des critères qui sont trop sévères ou des fonctionnaires qui ont des ordres à l'effet de refuser toutes les demandes d'aide à ces petites entreprises, mais de toutes les demandes faites dans ma région, pour n'en nommer qu'une, à peine 2 p. 100 reçoivent une réponse favorable.

Quand nous demandons au gouvernement aujourd'hui de ne pas retarder davantage l'élaboration d'une politique visant la petite entreprise, j'ai presque envie de dire au gouvernement d'agir concrètement avec les lois qui existent présentement en acceptant les demandes qui lui sont faites par les propriétaires des petites entreprises. Le gouvernement a beau crier qu'il est prêt à aider au lancement de nouvelles petites entreprises, mais s'il répond non à 98 p. 100 des demandes ou, ce qui revient au même, s'il impose des conditions inacceptables à ces petites entreprises, il est bien entendu que les offres gouvernementales ne demeureront que de vagues promesses. Il y a la question de l'aide monétaire, où le gouvernement offre 10 p. 100 ou 15 p. 100 de participation sur le total de l'investissement. Cet octroi ne couvre même pas les intérêts et les dépenses juridiques que le propriétaire devra payer au cours de la première année.

Au sujet des prêts garantis, les intérêts que les propriétaires des petites entreprises devront acquitter dépassent de beaucoup le revenu net de l'entreprise durant la première année où la rentabilité ne peut être stabilisée comme durant les années subséquentes. Quant aux exemptions d'impôt, contrairement aux importants rabais fiscaux qu'obtiennent les grosses compagnies, les petites entreprises se voient soumises à l'impôt dès les premières années de leurs activités, et c'est ce qui provoque 90 p. 100 des faillites dont je viens de parler. Le gouvernement devrait d'abord aider prioritairement les petites entreprises, qui souvent débutent avec les moyens du bord, dans lesquelles les propriétaires risquent tout leur avenir, parce qu'ils ont une confiance sans limite à la survie de leur entreprise.

Après les premiers efforts, ils font appel au gouvernement, ce qui est normal puisque ce dernier est là pour appuyer les efforts faits par les citoyens et non pour créer de toutes pièces une industrie à coups de millions pour favoriser un groupe sélect de ses partisans. Cela s'est fait dans le passé et malheureusement cela se fait encore régulièrement aujourd'hui! Nous le déplorons et le dénonçons avec vigueur.

Si nous voulons vraiment aider nos petites entreprises, le gouvernement devra encourager davantage ceux qui veulent

investir dans ces entreprises, principalement au moyen de la loi de l'impôt sur le revenu qui décourage le transfert des petites entreprises au sein des familles ou de leurs employés. Et c'est encore là une lacune de la loi qui donne un coup mortel à toute petite entreprise qui a survécu avec le père de famille. Lorsque ce dernier décède, c'est à ce moment-là que la loi de l'impôt sur le revenu intervient comme la guillotine qui la décapitera. Lorsque le père de famille cède son entreprise à ses enfants ou à ses employés, il est mieux de faire faillite; cela coûtera moins cher aux héritiers de racheter la faillite que de payer les impôts successoraux. C'est bien triste à dire, mais c'est encore plus triste à vivre, et combien de fois je l'ai vu vivre et l'ai vécu moi-même, avec le résultat que l'entreprise coule à pic sous le poids des impôts.

Enfin, une autre manière pour le gouvernement d'aider efficacement la petite entreprise consiste à pratiquer l'achat chez nous. Bien sûr, la petite entreprise ne peut assurer l'appui monétaire que garantissent aux vieux partis les grosses compagnies, mais ceci serait compensé par l'œuvre sociale éminemment salutaire à tout le peuple canadien. Si seulement le gouvernement cessait un instant de penser en termes de rendement pécuniaire pour songer au mieux-être de toute la population, je crois que de nombreuses lois seraient modifiées et de nombreux faux critères disparaîtraient.

Enfin, l'on dit dans la motion que le gouvernement devrait créer un secrétariat de la petite entreprise, indépendant du ministère de l'Industrie et du Commerce. Monsieur l'Orateur, je crains énormément ces secrétariats créés par le gouvernement qui ne sont, en réalité, qu'un groupe de fonctionnaires voulant imposer leurs volontés aux petits industriels. Si ce secrétariat, aidé par le gouvernement, était formé exclusivement par les chefs propriétaires de la petite entreprise, à ce moment-là, je serais d'accord. Mais de grâce qu'on ne nous arrive pas avec une kyrielle de fonctionnaires délégués par les partis au pouvoir qui vont faire le jeu de la politique.

Je crois que les seuls habilités à mieux travailler dans l'intérêt des petites entreprises sont des industriels indépendants de tout parti politique qui, par conséquent, n'auront qu'un seul intérêt, le triomphe de la petite entreprise. Je crois, monsieur l'Orateur, que la seule manière de combattre efficacement cette course folle aux monopoles et de lui mettre frein tant au niveau de la production qu'à celui de la distribution et de la consommation, c'est d'aider à l'expansion et à la multiplication des petites entreprises, qui seules peuvent profiter réellement à toute la population.

Nous assistons aujourd'hui presque passivement à une guerre sans merci contre les monopoles financiers de production, distribution et consommation, d'un côté, et contre le monopole de la main-d'œuvre et des gros syndicats travailleurs dans l'autre camp. Et qui subit ce spectacle macabre ou qui est la victime? Toujours le consommateur. Voilà pourquoi nous demandons au gouvernement de prendre tous les moyens nécessaires afin de présenter des mesures législatives très claires en faveur de la petite entreprise, ce qui permettrait à cette dernière de remplir son vrai rôle dans l'économie canadienne en vivant parallèlement aux monopoles sans tomber dans leurs griffes. C'est pour cette raison, monsieur l'Orateur, que nous sommes d'accord et nous appuyons cette motion qui nous est présentée aujourd'hui à l'égard des petites entreprises.